Les Exemples à Suivre

Transport

Région Poitou-Charentes

Carapatte-Caracycle : une autre approche de la sécurité routière à Châtellerault

Pourquoi agir ?

L'écomobilité scolaire est une démarche qui permet de repenser les trajets domicile-établissement scolaire des élèves du primaire et du secondaire autrement qu'en étant accompagnés en voiture. L'objectif est de favoriser un report modal de la voiture individuelle vers des modes moins polluants tels que la marche à pied, le vélo, les transports scolaires et collectifs, le covoiturage... Lorsque ces actions d'écomobilité scolaire sont inscrites dans un processus de réflexion globale au niveau de l'établissement, on parle de « Plan de Déplacements d'Etablissement Scolaire ».

Cette démarche est la plus porteuse car elle favorise la concertation avec l'ensemble des partenaires intéressés et constitue un axe fort du projet d'établissement. Les démarches d'écomobilité scolaire peuvent s'inscrire dans une approche territoriale au niveau d'une commune, avec par exemple la réalisation d'aménagements de modes doux et d'itinéraires pédestres et/ou cyclables. Les actions d'éducation et de sensibilisation contribuent efficacement à engager sur le terrain des actions d'écomobilité scolaire.

Par ses impacts environnementaux, sociaux et économiques (mais aussi médicaux, éducatifs...) Carapatte-Caracylce s'inscrit dans la large thématique du développement durable. En effet la démarche tisse du lien social entre les enfants, les parents et les enseignants. Sur le plan de la santé, marcher ou pédaler participe à la lutte contre l'obésité. Par ailleurs, en limitant les déplacements de voiture en ville, cette démarche permet la réduction des émissions de CO_2 et autres polluants locaux.

L'ADEME soutient donc la prise d'initiative sur ce type de projet et accompagne l'ensemble des acteurs souhaitant s'engager dans un Carapatte ou un Caracycle.

A Châtellerault, dans la Vienne, tout est parti d'un problème de sécurité à la sortie de l'école. « Les parents craignaient de voir leurs enfants être renversés. Ils nous ont alertés » déclare Sébastien Boulin, chef de projet Education de la Ville. Mairie, associations, communauté éducative et parents d'élèves ont ainsi été convaincus par le concept de ramassage scolaire à pied ou à vélo Carapatte-Caracycle proposé par l'ADEME.

Organisme

- Ville de Châtellerault

Partenaires

- Association Chatell'route
- Parents d'élèves
- Direction régionale de l'ADEME Poitou-Charentes
- Académie
- Police Nationale

Coût

- Investissement : formations et équipements pris en charge par la Mairie de Châtellerault
- Fonctionnement : coûts pris en charge par la Mairie
- Financement ADEME : soutien à la communication

Bilan « Développement Durable » en chiffres

- *Environnement*

13 écoles participent au projet sur les 26 que compte la Ville de Châtellerault.
Cela représente un total de 410 élèves soit 15% de l'ensemble des élèves que compte la municipalité.
60 accompagnateurs dont 40 formés par la Ville de Châtellerault.

- *Social / sociétal*

Les enfants apprennent les règles de sociabilité en même temps que celles de la sécurité routière.

Date de mise en œuvre

Février 2009

Présentation et résultats

La majorité des enfants voudraient pouvoir se rendre à l'école à pied ou à vélo, mais les parents craignent pour leur sécurité et préfèrent les amener en voiture. Cette décision favorise l'augmentation de la circulation aux abords de l'école, ce qui a pour conséquence de renforcer toujours plus l'insécurité. Dans ce contexte, Carapatte et Caracycle apparaissent comme des alternatives simples et adaptées à mettre en oeuvre. Ces démarches écocitoyennes ont pour avantage de faire redécouvrir aux enfants la pratique de la marche ou du vélo en leurs faisant respecter des règles strictes de déplacement.

C'est entourés par des adultes volontaires, agréés par l'inspecteur d'académie, que les enfants sont sensibilisés aux dangers de la route. Eduqués et accompagnés vers plus d'autonomie dans leurs déplacements, ils peuvent ainsi avancer vers une réappropriation des trottoirs et des voies de circulation. Très jeunes, ils apprennent à respecter les règles de circulation pour se déplacer seul sur le chemin de l'école. Plus fort encore, ils apprennent les règles de sociabilité, se racontent leurs histoires et arrivent en classe mieux disposés à travailler!

La Ville de Châtellerault a créé une formation pour tous les bénévoles (retraités et parents au foyer). Trois séances de deux heures et demie au total durant lesquelles les adultes abordent le domaine de la sécurité et apprennent à adapter leurs comportements à l'âge des enfants, en collaboration avec l'association Châtell'route. Pour toujours plus de sûreté, les services de police sont associés au projet. Leur rôle est de sensibiliser les parents et les automobilistes aux abords de l'école comme sur le parcours des carapattes et caracycles. De leurs côtés, les assurances scolaires et extra scolaires sont sollicitées pour couvrir les éventuels accidents pouvant intervenir sur le parcours.

A vélo ou à pied, chacun s'engage à adopter l'attitude dictée par la charte, spécialement conçue dans le cadre de l'opération. Les consignes sont de deux ordres : le vélo doit être révisé, entretenu et contrôlé, avec l'utilisation d'un carnet de contrôle qui suit l'état du vélo et prend en compte les éléments de sécurité. L'autre élément à respecter : une tenue vestimentaire adaptée avec gant pour l'hiver, casque obligatoire et tout le matériel de visibilité pour que les enfants soient vus par les utilisateurs de la route. Evoluer en groupe en portant des vêtements visibles incite instinctivement les automobilistes à être plus prudents. La diminution du flux de voitures et des déposes minutes contribue à rendre le chemin vers l'école plus vivable et plus sûr.

Véritable moteur pour la démarche, les enfants, les parents, la communauté éducative, l'association de prévention routière Châtell'route et la police municipale se sont investis à fond dans la démarche. Ensemble, ils sont allés plus loin et ont créé un kit complet mis en ligne sur Internet www.carapatte-chatellerault.fr pour aider d'autres collectivités à se lancer dans l'aventure. Véritable boîte à outils, on y retrouve les étapes à respecter, les personnes à mobiliser et les formalités à remplir, un excellent moyen que cette pratique fasse très vite… école.

Focus

Après deux ans, la moitié des écoles maternelles et primaires de la ville de Châtellerault se sont déjà lancées dans la démarche. En moyenne ce sont 4 lignes de carapattes et caracycles qui ont été créées par école. 40 personnes ont été formées par la municipalité pour devenir accompagnateur et elles sont aidées par 20 suppléants qui recevront bientôt leur formation. Le site Internet a été mis en place en 2009 pour aider toute école souhaitant se lancer dans le projet.

Enseignements

L'aboutissement de ce projet marque la concrétisation d'une démarche de concertation réussie. C'est grâce à la qualité des échanges entre les parties prenantes qu'un sentiment de confiance a pu s'instaurer impliquant par là même une meilleure sécurité pour les enfants. L'opération se caractérise par ailleurs par la multiplicité des acteurs engagés et en conséquence la multiplicité des outils proposés dans le kit pédagogique sur Internet.

Facteurs de reproductivité

La concertation entre l'ensemble des partenaires du projet est indispensable pour assurer la sécurité des enfants. Elle a également permis la naissance du mode d'emploi en ligne réalisé par la Ville.

Pour en savoir plus :

- Consulter le site Internet de l'ADEME, rubrique transports (www.ademe.fr/transports) www.ademe.fr/calculette-eco-deplacements, www.ademe.fr/eco-deplacements
- www.carapatte-chatellerault.fr
- www.ademe-poitou-charentes.fr
- Guide « Réaliser un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire n°6474
- Brochure « Plan de Déplacements Etablissement Scolaire», n° 6475

Contacts :
ADEME Poitou-Charentes
Tél : 05 49 50 12 12
ademe.poitou-charentes@ademe.fr

Ville de Châtellerault :
Sébastien Boulin
carapatte@ville-chatellerault.fr

TMD 113 –septembre 2009 - Chiffres : ADEME et Région Poitou-Charentes 2009

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr)